

le travailleur

Journal d'information syndicale de la CFTC d'Alsace

AG Syndicat National Finances Publiques : Mulhouse - 14 avril 2015

En progression

La section 68 du Syndicat National Finances Publiques a tenu son AG le mardi 14 avril 2015 à Mulhouse. A cette occasion, le Secrétaire de section Vincent GEILLER a retracé l'activité de la section marquée principalement en 2014 par les élections professionnelles. La CFTC qui n'était pas présente au niveau local dans cette administration a gagné un siège au Comité Technique Local, ce qui fait d'elle un syndicat représentatif.

Luc VELTER Président du syndicat national insiste sur la mobilisation qui ne faiblit pas pour rendre le meilleur service aux agents et pour les informer de ce qui se dit et se décide en CTL. C'est comme cela que la CFTC sera encore plus crédible et il a rappelé l'intérêt de s'engager comme militant aussi bien sur le plan collectif que sur le plan personnel. Pierrette HARTMANN, Présidente de l'Interfon a présenté le panel étoffé des formations syndicales offertes à tous les agents adhérents de la CFTC. Enfin, Dominique STEIGER, Secrétaire Général de l'Union Départementale a souligné que toutes les structures de la CFTC devaient travailler main dans la main afin de faire connaître et porter encore plus haut les valeurs de la CFTC. L'UD est une maison qui appartient à tous les adhérents CFTC du secteur privé, public, actifs et retraités. Chacun a sa place à la CFTC. A l'issue de l'AG, le nouveau Bureau départemental a été élu.

Secrétaire de section :
Vincent GEILLER

Secrétaires adjoints :
Christophe MEMHELD
Jean Claude LHUBERT
Christophe HARTZ

Trésoriers
Tit. : Danièle NAIGEON
Sup. : Bernard WOJCIECH

Chargés de Communication

Tit. : Jérôme DELL AGOSTINO
Sup. : Florence MAKESSI

Membres du bureau :

Pascal DIEUDONNE
Bernard HARTMANN
François KLEIBER
Chantal VISCARDI

Comme dans d'autres secteurs d'activités ou bien même dans d'autres administrations, les conditions de travail se sont nettement dégradées ces dernières années aux finances publiques. Avec la mise en place de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et poursuivi avec la modernisation de l'action publique (MAP), en 10 ans, 20 000 emplois ont été supprimés en France dans les services des impôts et du Trésor Public. Bien qu'il y ait eu des simplifications administratives et une informati-

sation, la charge de travail qui pèse sur les agents restants est toujours plus lourde, ce qui conduit à des situations de stress aggravé, de tensions, d'arrêts maladie...

A première vue, on pourrait se réjouir de la diminution du nombre d'agents des finances publiques, mais rappelons que l'impôt juste est le ciment de notre société. Il engendre une diminution des inégalités et permet à tous l'accès à des biens et services collectifs que seul l'Etat peut financer. Mais avec la diminution constante des effectifs, il ne faudrait pas que les missions de contrôle du paiement effectif des impôts et de leur correcte utilisation à des fins d'intérêt commun n'en pâtissent et génèrent une hausse des fraudes en tout genre ...

